

Compte rendu Conseil municipal 03 du 19 juin 2025

Présents: M. LELIEVRE Gérard, Maire - M. MOINEAU Christophe – Mme DUFOUR Emmanuelle – Mme BAGLAND Aurélie - M. BEZANCON Claude – M. CAUDE Julien - M. CHAUMERON Christian – Mme CORBASSON Christine - Mme FOUASSIER Isabelle – M. FRACELLI Dominique - Mme PETROZ Maria - M. THIERRY Alain – Mme WESTERLIN Sandra

Absents excusés: Mme BREUGNON Sylvie (Pouvoir à Mme CORBASSON) - M. DUMONT Julien (Pouvoir à M. MOINEAU)

M. CAUDE a été nommé secrétaire de séance.

• **Projet d'acquisition foncière avec portage par l'EPFLI (Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'habiliter le Maire à solliciter l'intervention de l'EPFLI dans le cadre du projet de créer un commerce ou un tiers-lieu nécessitant l'acquisition de biens situés à St Maurice sur Fessard composés d'un terrain sur lequel est édifié une maison d'habitation, section AB 29, situé 4 place de l'église d'une contenance de 205m² et d'une quote-part indivise d'un terrain cadastré AB 31 d'une contenance de 406 m².

• **Définition du nombre de conseillers communautaires pour les élections de 2026**

Le Conseil approuve à l'unanimité la répartition suivante des sièges au sein du Conseil communautaire à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux en 2026 comme suit :

Montargis : 12 sièges – Amilly : 10 sièges – Chalette sur Loing : 10 sièges – Villemandeur : 6 sièges – Pannes : 4 sièges – Corquilleroy : 3 sièges – Cepoy : 3 sièges – Chevillon sur Huillard : 2 sièges – St Maurice sur Fessard : 1 siège – Vimory : 1 siège – Paucourt : 1 siège – Solterre : 1 siège – Conflans sur Loing : 1 siège – Lombreuil : 1 siège – Mormant sur Vernisson : 1 siège

• **Programme d'exhumation de concessions au cimetière**

Vu l'affichage au panneau du cimetière et à la mairie de l'avis des constats d'état d'abandon les 24 novembre 2021, 10 janvier 2022 et 28 février 2022,

Vu le premier PV de constat d'abandon dressé le 23 novembre 2021

Vu le dernier PV de constat d'abandon dressé le 31 mars 2025

Vu l'affichage au panneau du cimetière et à la mairie du dernier avis de constat d'abandon le 1^{er} avril 2025

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la reprise des 6 concessions suivantes :

Concession n°130 Carré A Emplacement 15 - Concession n°283 Carré A Emplacement 17 - Concession n°63 Carré B Emplacement 63 - Concession n°129 Carré B Emplacement 67 - Concession n°184 Carré B Emplacement 69 - Concession n° inconnu Carré B Emplacement 83 -

• **Participation aux frais de scolarité 2025-2026**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de maintenir les montants votés pour 2024-2025, soit Maternelle : 1 500 € - Elémentaire : 800 €.

• **Travaux d'isolation des classes élémentaires (Bâtiment mairie)**

M ; LE Maire informe le Conseil du projet d'isolation des classes élémentaires situées dans le bâtiment de la mairie, les classes 5 et 6, ainsi que les bureaux du secrétariat de mairie, côté cour et côté rue.

Un devis de la société Eiffage s'élève à 54 377 € HT.

M. le Maire demande au Conseil s'il souhaite mener ce projet d'isolation afin de permettre des économies d'énergie. Ce projet peut être subventionné, un dossier pourra être réalisé.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de réaliser les travaux d'isolation par la société Eiffage selon le devis présenté.

• Demande de 3 subventions auprès de la Région dans le cadre du CRST (Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du PETR Gâtinais Montargis pour :

- les travaux de requalification du centre bourg, phases 2 et 3
- l'isolation des bâtiments communaux
- l'éclairage public

• Travaux rue de la Varenne avec la vélo route

M. le Maire présente le projet de travaux rue de la Varenne concernant la continuité d'aménagement communal au niveau de cette voie en corrélation avec l'aménagement du circuit de vélo route réalisé par les services de l'Agglomération Montargoise.

Des plans sont présentés et expliqués afin de recueillir l'avis des membres du Conseil municipal.

Après avoir échangé sur le tracé de la vélo route et l'aménagement de la rue de la Varenne, l'ensemble du Conseil municipal approuve les travaux projetés.

• Titularisation d'agents techniques polyvalents

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote la titularisation de deux postes de stagiaires au grade d'adjoint technique sur un emploi polyvalent à compter du 1^{er} septembre 2025.

• Situation de la reprise de la boulangerie

M. le Maire informe le Conseil des nouveaux éléments relatifs à la reprise de la boulangerie par l'acquéreur qui s'était positionné. Ce dernier se voit dans l'obligation de renoncer au projet de reprise de la boulangerie. La commune devra rechercher un autre repreneur potentiel et envisage de publier des annonces pour aider à trouver une personne qui souhaiterait reprendre ce commerce.

• Affaires diverses

- M. le Maire informe le Conseil que les travaux de requalification du bourg au niveau de l'église sont presque terminés. Il reste à installer le panneau des chemins de randonnées pédestres.
- M. le Maire informe le Conseil de l'avancement de l'aménagement du chemin des Paresseux pour lequel il reste à réinstaller la barrière retirée pendant les travaux et à créer trois chicanes sur les trois entrées.
- M. le Maire informe le Conseil de l'avancement des travaux intérieurs de l'église :
 - L'échafaudage installé est installé
 - La charpente de la voute est en cours de fabrication par la société PLACIER
 - La réfection des menuiseries est en cours

Des soucis ont été décelés au fur et à mesure de l'avancement du chantier :

- Lors du piquetage des murs, la société ROC a découvert des peintures et blasons que la commune sera tenue de restaurer, ce qui va engendrer des coûts supplémentaires.
- La restauration du porche de l'entrée de l'église n'a pas été étudiée dans le marché de travaux. Afin de garder une harmonie avec les travaux de restauration intérieurs de l'église, la restauration du porche devra être chiffrée et approuvée par le Conseil.
- M. le Maire informe le Conseil que les travaux rue de la Mairie avancent et que le plateau surélevé au niveau de l'impasse de l'école devrait être réalisé pendant les congés scolaires.
- M. le Maire informe le Conseil que le terrain de pétanque à côté de la salle polyvalente sera installé la dernière semaine de juin.

- M. le Maire donne lecture du courrier d'un administré qui signale une trappe télécom qui émet un bruit assourdissant et très récurrent lors du passage des véhicules, sur la chaussée de la route d'Orléans. Les services de France Telecom ont été contactés et des réparations vont être réalisées pour réparer cette trappe défectueuse.
- M. le Maire évoque l'accident d'un camion qui a perdu le contrôle de son véhicule, route d'Orléans, et qui s'est encastré dans la clôture d'un riverain. L'administré dont la clôture a été endommagée a fait part de son mécontentement concernant les bordures centrales. Son courrier sera transmis au département en charge de cette voirie.
- M. le Maire rappelle la cérémonie de remise du chèque de 8 000 € par la Sauvegarde de l'Art Français suite au concours que notre commune a gagné pour la restauration d'un tableau du retable représentant le Martyre de Saint Maurice.